

De: Mairie Le Pin <secretariat@mairielepin.fr>
Envoyé: mardi 4 novembre 2025 14:11
À: asso.even.com@mairielepin.fr
Objet: Lettre d'information n°10 Le Pin : Votre Newsletter du mois de novembre !

Problèmes d'affichage ? [Affichez cette newsletter dans votre navigateur.](#)



LETTRE D'INFORMATION N°10 - LE PIN Novembre 2025

Commémoration du 11 novembre



Le **mardi 11 novembre**, rendez-vous lors de la cérémonie commémorative en hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Départ **devant la Mairie à 11h**. Au programme, dépôt de gerbes, lecture du message officiel, minute de silence et hymne national.

Soirée Jeux à l'occasion du Téléthon

Envie de rire, de frissonner et de partager un bon moment en famille ?

Rejoignez-nous le **samedi 29 novembre à partir de 19h en salle polyvalente** pour une soirée jeux en collaboration avec l'association La Guilde de l'Ours au profit du Téléthon.

Les 3-7 ans seront pris en charge par notre équipe périscolaire toujours au rendez-vous, pendant que les plus grands jusqu'à 77 ans s'amuseront autour de jeux :

- Loup-Garou -- plongez dans l'ambiance mystérieuse du village...
- Salem -- partez à la chasse aux sorcières
- Dixit -- laissez libre cours à votre imagination et à vos rêves

Participation de 8 € par personne reversée intégralement au Téléthon, (gratuit pour les moins de 8 ans).

Restauration assurée par le Food Truck Au P'tit Creux.

Venez entre amis, en famille ou en solo : bonne humeur et solidarité garanties !



Réfection de la cour des maternelles



Suite au retrait du tulipier dont les racines avaient progressivement soulevé et endommagé le revêtement de la cour des maternelles, les travaux de réfection de première urgence se sont poursuivis pendant les congés.

Le sol a été remis à niveau et un nouvel enrobé a été posé. Cette étape, réalisée dans les délais prévus, a ainsi permis aux enfants de retrouver dès lundi une cour praticable et sécurisée.

Une nouvelle institutrice à l'école Etienne Martin

Mme DEIXONNE, après de nombreuses années passées sur Le Pin a fêté son départ en retraite avant les congés de la Toussaint.

Elle est remplacée par Mme Wafa BELAHSEN à qui nous souhaitons la bienvenue.

Travaux rue de Courtry : vers un aménagement plus sûr et pratique pour tous



Afin de sécuriser les abords et aménager de nouvelles places de stationnement à proximité du Pôle Santé et de la crèche familiale, des travaux ont débuté rue de Courtry le mois dernier.

Ces aménagements ont plusieurs objectifs :

- Augmenter le nombre de places de stationnement pour faciliter l'accès aux services du village.
- Réduire la vitesse des véhicules en entrée et sortie de village pour renforcer la sécurité grâce à la création d'un plateau surélevé et à un rétrécissement de la chaussée
- Améliorer la sécurité des piétons, des personnes à mobilité réduite et des cyclistes grâce à une voie douce sécurisée.

La commune bénéficie du soutien financier du Département, pour mener à bien ces travaux essentiels pour la vie quotidienne et la sécurité de tous.

Pendant les travaux : circulation alternée sur toute la période (jusqu'au 21 novembre), **fermeture complète de la rue le mercredi 19 novembre uniquement, de 9h à 17h**, pour la réalisation du plateau.

Le Pôle Santé et la crèche resteront accessibles depuis Courtry ou par les piétons depuis Le Pin.

La pharmacie et les habitations du centre-bourg resteront accessibles depuis Le Pin.

Les lignes de bus 4, 4S et 5 (Keolis) seront impactées le 19 novembre en raison de la fermeture de la rue de Courtry.

Les bus emprunteront un itinéraire temporaire de déviation, qui sera communiqué dès que Keolis nous transmettra les informations officielles.

Pour votre sécurité et celle des équipes : merci de respecter la signalisation mise en place, restez attentifs aux conditions de circulation et à la présence des agents intervenants sur le chantier.

Merci de votre compréhension et de votre vigilance pendant cette période de travaux, réalisés pour améliorer durablement la sécurité et la qualité de vie de tous les Pinois.

Installation de la vidéosurveillance sur notre commune

Dans le souci de renforcer la sécurité et la tranquillité de tous, la commune installe de nouvelles caméras de vidéosurveillance sur plusieurs points stratégiques du village.

Ces équipements, qui ont bénéficié du soutien de l'Etat et du Département, permettront de prévenir les incivilités, de protéger les biens publics et privés, et d'apporter une aide précieuse aux forces de l'ordre en cas de besoin.

La commune reste attentive au respect de la vie privée de chacun : les caméras sont installées uniquement dans l'espace public, conformément à la réglementation en vigueur et les vues donnent accès uniquement à l'espace public.



Enquête publique sur le projet Placoplatre – Donnez votre avis !



Une **enquête publique** relative à la **demande d'autorisation environnementale** de la société **Placoplatre** se tiendra du **24 novembre au 30 décembre 2025 inclus**.

Elle vise à autoriser le pétitionnaire, pour une durée de trente ans, à l'exploitation d'une carrière de gypse à ciel ouvert au niveau de la **fosse d'Aiguisy et de l'ancien fort de Vaujours**, conformément à la réglementation des installations classées pour

l'environnement.

Cette démarche porte sur la **demande de dérogation "espèces protégées"** et à l'**étude d'impact dans le cadre de la régularisation de l'arrêté préfectoral n°2023-1297 du 23 mai 2023**, portant autorisation environnementale à la société Placoplatre pour l'exploitation d'une carrière de **gypse** sur les communes de **Coubron et Vaujours**.

Le Pin fait partie du **périmètre concerné par cette enquête**.

Où et comment participer ?

- **Siège de l'enquête** : Préfecture de la Seine-Saint-Denis.
- **Consultation du dossier** :
 - Sur registre papier ou tablette disponible en mairie de Le Pin,
 - Et en ligne sur le site dédié : <https://www.registre-numerique.fr/regularisation-autorisation-environnementale-vaujourn>
 - Ou regularisation-autorisation-environnementale-vaujourn@mail.registre-numerique.fr

Dates à retenir

- **Permanence de la commission d'enquête** :
Mardi 2 décembre 2025 de 9h à 12h à la mairie de Le Pin.
- **Réunions publiques d'information** :
Vendredi 5 décembre à 18h à Courtry - salle Léon Lehrer - 35 rue Charles Van Wyngène
Mercredi 17 décembre à 18h à Vaujourn - maison du temps libre - 78 rue de Meaux

Avis du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Le Pin rendra son avis avant le **14 janvier 2026**.

Exprimez-vous !

Votre contribution compte dans la décision finale. N'hésitez pas à consulter le dossier et à consigner vos observations sur le registre disponible ou en ligne.

Le projet d'éclairage LED du stade

Le projet de remplacement de l'éclairage du stade communal par des luminaires LED a été **retenu dans le cadre de la 7^e édition du Budget Participatif Écologique et Solidaire**.

Ce dispositif, porté par la Région Île-de-France, permettra à la commune de bénéficier d'une subvention de **10 000 € pour financer ces nouveaux équipements**, dont la mise en œuvre est prévue au cours du **premier semestre 2026**.



Cette opération s'inscrit dans la démarche engagée par la commune visant à **réduire la consommation énergétique de son réseau d'éclairage public et à favoriser la transition écologique**.

Les lanternes LED ont été choisies pour leurs nombreux atouts :

- une consommation d'énergie moindre,
- une meilleure résistance aux chocs et aux variations de température,
- un confort visuel amélioré et une sécurité renforcée pour les usagers.

La commune remercie les habitants qui ont participé à la démarche du Budget Participatif en soutenant les projets proposés.

Calendrier de collecte 2025

LE PIN

CALENDRIER 2025 COLLECTE DES DÉCHETS

SORTIR LES BACS LA VEILLE DE LA COLLECTE
(COLLECTE ASSURÉE MÊME LES JOURS FÉRÉS)

En janvier 2024, la Communauté de communes Plaines et Monts de France a installé des bornes à biodéchets sur le territoire. Les habitants ont ensuite été dotés d'un kit composé d'un bio seau et de badges d'accès. Les déchets sont acceptés en vrac.

85 bornes à biodéchets installées sur le territoire

376 tonnes de biodéchets collectées en 2024

DÉCHETS ACCEPTÉS : légumes et fruits / pain / céréales / produits laitiers / restes de repas / restes de viande / petits os / restes de poissons / crustacés / coquillages / fibres et marc de café / sachets de thé / déchets en papier / rognons, noix, coquilles d'œufs écossées / fleurs et plantes, fanées sans terre ni pot.

Plaines & Monts de France

Une question ?
Besoin de plus d'informations ?
Sur votre portail usager ou sur environnement@cc-pmf.fr



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

MARDI MATIN SEMAINE IMPAIRE (poubelle grise)

| Jan | fev | Mar | Avr | Mai | Jun | Juil | AOÛT | Sept | Oct | Nov | Déc |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|------|------|-----|-----|-----|
| 14 | 11 | 11 | 8 | 6 | 3 | 1 | 12 | 9 | 7 | 4 | 2 |
| 28 | 25 | 25 | 22 | 20 | 17 | 15 | 26 | 23 | 21 | 18 | 16 |
| | | | | | | 29 | | | | | 30 |

COLLECTE SÉLECTIVE

Le bac de tri sélectif est collecté toutes les semaines
LE JEUDI MATIN

BORNES À BIODÉCHETS

Les bacs sont collectés, lavés et remplacés toutes les semaines. Vous avez accès à l'ensemble des bornes du territoire de la CCPMF.

BORNES À VÊTEMENTS

Tous les textiles sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune ou sur le territoire de la CCPMF.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Du 12/03 au 10/12, le bac des déchets verts est collecté toutes les semaines.
LE MERCREDI APRÈS-MIDI

EN JUILLET-AOÛT TOUTES LES DEUX SEMAINES
02/07 - 16/07 - 30/07
13/08 - 27/08

BORNES À VERRE

Tous les verres* sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune.
*sauf la vaisselle cassée, les flacons de parfum, les ampoules...

ENCOMBRANTS

Sur rendez-vous. Inscription obligatoire sur votre portail usager.

Direction de la communication de la CCPMF / Imprimerie Groupe Michel Cabano / Ne pas jeter sur la voie publique / Déc. 2024

Rappel sur le tri des ordures

DANS LE BAC GRIS

Sacs fermés

Couvercle fermé

Ordures ménagères
Couches bébé, lingettes et produits d'hygiène usagés, vaisselle cassée, litière pour chat, déjections animales

Objets

EXEMPLES D'ERREURS
Tous les emballages ménagers, bouteilles et bocaux en verre, vêtements et linge, végétaux.

Les sacs mis à côté ne seront pas ramassés

DANS LE BAC MARRON

Branchages en fagots ficelés (diamètre < 10cm et longueur < 1m)

Herbes coupées, feuilles, fleurs sans les pots

Pensez aux broyeur de végétaux

Accédez aux déchetteries du territoire

- Meaux, Z.A. de la Bauve
- Chelles, rue Jacques Schlosser
- Monthyon, rue du chemin vert
- Crégy-les-Meaux, Le Trou de Chaillouet
- Nanteuil-les-Meaux, chemin des bruyères

DANS LE BAC JAUNE

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Papiers
Papier, livres, journaux et papiers cadeaux

Emballages en carton
Cartons vidés et aplatis, (gros cartons à déposer proprement à côté du bac)

Emballages en plastique
Barquettes de viande, gobelets...

Emballages en métal
Conserves, canettes, couvercles de bocaux...

EXEMPLES D'ERREURS

- Mouchoirs et papiers absorbants
- Tous les objets : jouets en plastique, brosses à dents, ustensiles de cuisine, appareils électriques

Les emballages et papiers doivent être jetés directement en urac, sans sac plastique, séparés les uns des autres et vides.

Pensez à mettre les couvercles dans le BAC JAUNE

DANS LES BORNES À VERRE

Tous les emballages en verre
Pots, bocaux et flacons de parfum sans couvercle ni bouchon et bien vidés

Bouteilles en verre
Bouteilles de vin, jus, sirop, sans bouchon et à déposer vides

EXEMPLES D'ERREURS

- Aquarium
- Miroir
- Vaisselle, verres cassés
- Vitre cassée
- Ampoule

DANS LA BORNE À BIODÉCHETS

Coquilles
Noyaux, noix, coquilles d'œufs (écrasées), coquillages

Restes de viandes et de poissons
Os, carcasses de poulet, arêtes

Restes alimentaires
Pain, céréales, produits laitiers (fromage...), pâtes, riz, pelures de légumes, fruits, agrumes...

Essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier
usagés (non parfumés, non plastifiés, sans colorant)

Café et thé
Filtre et marc de café, dosette en papier, sachet de thé

EXEMPLES D'ERREURS

- Cendres, mégots
- Couches et lingettes
- Litières et déjections animales
- Bois, branchages...

SAC PLASTIQUE INTERDIT

+ Pensez aux poules et aux composteurs dans votre jardin

Si vous en avez la possibilité, compostez vos déchets de cuisine et de jardin. Cela permet de réduire de 30% le poids des ordures ménagères par an et par habitant

DANS LES BORNES À VÊTEMENTS

Chaussures
Bottes, baskets... lacées ensemble

Linge de maison
Serviettes de bain, serviettes de table, parures de lit, nappes en tissu...

Vêtements
Pantalons, t-shirts, chemises, pulls, robes, manteaux...

Maroquinerie
Sacs, porte-monnaies, ceintures...

Propres et dans un sac fermé

EXEMPLES D'ERREURS

- Chaussures de ski
- Rollers
- Casque de moto/vélo



Une doute ?
Téléchargez l'appli
« Guide du tri »



CCPWF Direction de la Communication - Imprimerie Calabro - Juillet 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique

Code la route

Passer le code de la route à Le Pin, c'est possible !

L'équipe France Services de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF) est désormais équipée du matériel et a reçu les agréments pour faire passer le code de la route dans leurs locaux au 6 rue du Général de Gaulle à Dammartin-en-Goële et maintenant à Le Pin en mairie.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site www.objectifcode.sgs.com

Plus de renseignements au 01 60 54 68 40

AVEC LA CCPMF

Je passe **L'EXAMEN DU CODE** près de chez moi

50 km/h

INSCRIVEZ-VOUS SUR www.objectifcode.sgs.com

L'ÉQUIPE "FRANCE SERVICES" vous accueille et dans les communes :

Annet-sur-Marne, Charmentray, Cully, Fresnes-sur-Marne, Le Pin, Le Pressis-aux-Bois, Le Pressis-Évêque, Machemont, Henry, Montgé-en-Goële, Oisery, Précy-sur-Marne, Saint-Hippolyte, Saint-Pathus, Villers, Villevaudé et Vinantes.

PLUS D'INFOS : 01 60 54 68 40 - www.cc-pmf.fr

LE PIN - Le mag

Septembre 2025 N°8

RENTÉE SCOLAIRE 2025-2026

Dossier : Rentrée scolaire 2025-2026 : Conseils pour bien la préparer

Bienvenue au nouveau praticien p.6
Fin des passages de bus rue de Verdun p.10
Accès au parc Védo pour nos petits de maternelle p.11
Forum des associations - Événements Octobre Rose, Thé Dansant et Téléthon... pour un Le Pin solidaire p.12

<https://mairiedelepin.fr>

LE PIN - Le mag n°8 Septembre 2025

Cliquez sur le visuel ci-dessous pour feuilleter le magazine de chez vous



[Se désabonner](#) - [Modifier votre souscription](#)